

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 21 décembre 2015 portant fixation du budget initial et du budget annexe du fonds d'intervention régional du premier exercice de l'agence régionale de santé d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

NOR : AFSG1530940A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment ses articles 118 et 131 ;

Vu la loi n° 2014-1554 du 22 décembre 2014 de financement de la sécurité sociale pour 2015, et notamment son article 56 ;

Vu la loi de financement de la sécurité sociale pour 2016 ;

Vu la loi de finances pour 2016 ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2015-1230 du 2 octobre 2015 relatif au fonds d'intervention régional mentionné à l'article L. 1435-8 du code de la santé publique, et notamment son article 2 ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers,

Arrête :

Article 1^{er}

Le budget initial de l'agence régionale de santé d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes est arrêté en recettes et en dépenses conformément aux tableaux joints en annexe au présent arrêté. Il est équilibré par un prélèvement de 200 000 € sur le fonds de roulement.

Article 2

Le budget initial annexe du fonds d'intervention régional (FIR) de l'agence régionale de santé d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes est arrêté en recettes et en dépenses à 263 085 170 € conformément aux tableaux joints en annexe au présent arrêté.

Article 3

Le plafond d'emplois autorisés de l'agence régionale de santé d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes est fixé à 835 emplois en équivalent temps plein travaillé.

Article 4

Le directeur de la sécurité sociale et la directrice des finances, des achats et des services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 21 décembre 2015.

Pour la ministre et par délégation :
*Le secrétaire général chargé
des ministères des affaires sociales,*
P. RICORDEAU

ANNEXE

 BUDGET INITIAL 2016 DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ
 D'AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES

TABLEAU DES AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

DEPENSES			RECETTES	
	BI 2016		BI 2016	
	AE	CP		
Personnel	64 161 038	64 161 038	72 685 722	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	13 893 937	13 893 937	56 713 095	Subvention pour charges de service public
			-	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	6 414 022	8 247 660	14 715 330	Autres financements
			1 257 297	Recettes propres
Intervention (hors FIR)	66 124	5 796 730	5 975 048	Recettes fléchées*
<i>dont santé publique et prévention (hors FIR)</i>	-	-	98 284	Financements de l'Etat fléchés
<i>dont politiques médico sociales (hors FIR)</i>	66 124	5 796 730	5 876 764	Autres financements publics fléchés
			-	Recettes propres fléchées
Investissement	655 342	655 342		
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	71 296 526	78 860 770	78 660 770	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-	200 000	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

TABLEAU DE LA SITUATION PATRIMONIALE

CHARGES	BI 2016	PRODUITS	BI 2016
Personnel	64 161 038	Subventions de l'Etat	56 713 095
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	13 893 937	<i>dont subvention pour charges de service public P 124</i>	56 713 095
Fonctionnement	8 903 002	<i>dont autres financements de l'Etat</i>	-
		Autres financements	20 690 378
Intervention	5 796 730	<i>dont contribution AM au fonctionnement</i>	14 715 330
<i>dont santé publique et prévention (hors FIR)</i>	-	<i>dont CNSA</i>	5 796 730
<i>dont politiques médico sociales (hors FIR)</i>	5 796 730	<i>dont autres financements (versements collectivités territoriales ou établissements publics, ASP, dons, legs et autres subventions)</i>	178 318
TOTAL DES CHARGES (1)	78 860 770	Ressources propres	1 257 297
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	TOTAL DES PRODUITS (2)	78 660 770
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	78 860 770	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	200 000
		TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	78 860 770

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

	BI 2016
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-200 000
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (C68)	655 342
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (C78)	0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés (C675)	0
- produits de cession d'éléments d'actifs (C775)	0
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice (C777)	0
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	455 342

EMPLOIS	BI 2016	RESSOURCES	BI 2016
Insuffisance d'autofinancement	0	Capacité d'autofinancement	455 342
Investissements	655 342	Financement de l'actif par l'Etat	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	655 342	TOTAL DES RESSOURCES (6)	455 342
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	200 000

BUDGET INITIAL FIR 2016 DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ
 D'AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES

TABLEAU DES AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

DEPENSES			RECETTES	
	BI 2016		BI 2016	
	AE	CP		
Fonctionnement (vote)	700 801	700 801		Recettes globalisées
			260 810 354	Dotation FIR
Intervention (vote)	260 109 553	260 109 553	11 234 911	dont crédits médico-sociaux
dont Mission 1 Promotion de la santé, prévention des maladies, des traumatismes, du handicap et de la perte d'autonomie	26 896 453	26 896 453	15 551 679	dont crédits prévention-santé publique
dont Mission 2 Organisation et promotion de parcours de santé coordonnés ainsi que la qualité et la sécurité de l'offre sanitaire et médico-sociale	73 066 825	73 066 825	3 162 471	dont PAERPA
dont Mission 3 Permanence des soins et répartition des professionnels et des structures de santé sur le territoire	77 002 093	77 002 093		dont expérimentation télémedecine
dont Mission 4 Efficience des structures sanitaires et médico-sociales et amélioration des conditions de travail de leurs personnels	82 986 378	82 986 378		dont sécurisation des prêts structurés des établissements de santé
dont Mission 5 Développement de la démocratie sanitaire	157 804	157 804		
provisions opérations FIR antérieures à 2016		2 274 816	2 274 816	Crédits opérations FIR antérieures à 2016 provisionnées (appels de fonds CPAM)
dont Mission 1 Promotion de la santé, prévention des maladies, des traumatismes, du handicap et de la perte d'autonomie				
dont Mission 2 Organisation et promotion de parcours de santé coordonnés ainsi que la qualité et la sécurité de l'offre sanitaire et médico-sociale		1 852 507		Fongibilité DAF/FIR
dont Mission 3 Permanence des soins et répartition des professionnels et des structures de santé sur le territoire		6 000		
dont Mission 4 Efficience des structures sanitaires et médico-sociales et amélioration des conditions de travail de leurs personnels		416 309		
dont Mission 5 Développement de la démocratie sanitaire				
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	260 810 354	263 085 170	263 085 170	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-	-	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

TABLEAU DE LA SITUATION PATRIMONIALE

CHARGES	BI 2016	PRODUITS	BI 2016
Fonctionnement	700 801	Recettes globalisées	
		Dotation FIR	260 810 354
Intervention	260 109 553	dont crédits médico-sociaux	11 234 911
dont Mission 1 Promotion de la santé, prévention des maladies, des traumatismes, du handicap et de la perte d'autonomie	26 896 453	dont crédits prévention-santé publique	15 551 679
dont Mission 2 Organisation et promotion de parcours de santé coordonnés ainsi que la qualité et la sécurité de l'offre sanitaire et médico-sociale	73 066 825	dont PAERPA	3 162 471
dont Mission 3 Permanence des soins et répartition des professionnels et des structures de santé sur le territoire	77 002 093	dont expérimentation télémedecine	
dont Mission 4 Efficience des structures sanitaires et médico-sociales et amélioration des conditions de travail de leurs personnels	82 986 378	dont sécurisation des prêts structurés des établissements de santé	
dont Mission 5 Développement de la démocratie sanitaire	157 804		
provisions opérations FIR antérieures à 2016	2 274 816	Crédits opérations FIR antérieures à 2016 provisionnées (appels de fonds CPAM)	2 274 816
dont Mission 1 Promotion de la santé, prévention des maladies, des traumatismes, du handicap et de la perte d'autonomie			
dont Mission 2 Organisation et promotion de parcours de santé coordonnés ainsi que la qualité et la sécurité de l'offre sanitaire et médico-sociale	1 852 507	Fongibilité DAF/FIR	
dont Mission 3 Permanence des soins et répartition des professionnels et des structures de santé sur le territoire	6 000		
dont Mission 4 Efficience des structures sanitaires et médico-sociales et amélioration des conditions de travail de leurs personnels	416 309	Reprise sur provisions	
dont Mission 5 Développement de la démocratie sanitaire		dont crédits médico-sociaux	
		dont crédits prévention-santé publique	
		dont PAERPA	
		dont expérimentation télémedecine	
		dont sécurisation des prêts structurés des établissements de santé	
TOTAL DES CHARGES (1)	263 085 170	TOTAL DES PRODUITS (2)	263 085 170
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	263 085 170	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	263 085 170

	BI 2016
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	0
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (C68)	
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (C78)	-2 274 816
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	-2 274 816

EMPLOIS	BI 2016	RESSOURCES	BI 2016
Insuffisance d'autofinancement	2 274 816	Capacité d'autofinancement	0
		Autres ressources	2 274 816
TOTAL DES EMPLOIS (5)	2 274 816	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 274 816
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	0